



## Un criminel à la tête de la Police Nationale ?

Le DGPN à la Justice: les propos de VIGI. sont diffamatoires !!!  
La Justice au DGPN : au coin !!!

Bravo à Monsieur MORVAN, DGPN, il rejoint Monsieur GIBELIN, directeur de la DOPC, au club très fermé des directeurs de la Police Nationale, qui nous ont attaqué pour diffamation et se sont ridiculisés. Il nous permet également de maintenir un 100% de victoire dans les procédures pour diffamation déposées à notre encontre.

En effet, Monsieur MORVAN, Directeur Général de la Police Nationale a poursuivi pour diffamation le secrétaire général de **VIGI.** pour un [tract](#), où nous nous demandions s'il était complice ou auteur d'actes criminels. Le 28 mars 2018, la Police Judiciaire au nouveau « 36 », nous auditionnait. Nous constatons aujourd'hui une absence de décision sur Procureur, le délai de 3 mois étant passé.

Cette absence de réponse du Procureur sous-entend que Monsieur MORVAN, DGPN, aurait donc fermé les yeux sur la falsification des chiffres de la délinquance, dans le but de toucher des primes et favoriser sa carrière.

Mais que pouvons nous attendre de la connaissance de la procédure pénale de Monsieur MORVAN, qui, bien qu'il soit directeur de la Police Nationale, n'a pas aucune connaissance de la Police et n'a pas de carte de réquisition ?

Par ailleurs, plus de nouvelles de la [procédure administrative illégale](#) diligenté par Monsieur MORVAN à l'encontre de notre secrétaire général, avec des méthodes d'interrogatoire digne de la STASI.

En revanche, notre plainte pour faux en écritures publiques et escroquerie suit son cours. Le parquet financier ne l'a pas classée sans suite et a transféré le dossier au parquet de Marseille.

Enfin, nous avons porté à la connaissance de Monsieur MORVAN, DGPN, d'autres faits délictuels et criminels, dont un pour lequel le Ministre de l'Intérieur l'a même missionné personnellement pour faire lumière sur la situation. Il a fait le choix de ne rien faire, se rendant complice de ces actes.

D'autres dépôts plaintes vont donc suivre.

Nous laisserons la conclusion, provisoire, à Sénèque :

**« Certains sont jugés grands parce qu'on mesure aussi le piédestal »**